

Image not found or type unknown



Droit de visite et d'hebergement

Par **Salomee**, le **04/06/2011** à **17:41**

Bonjour,rrnrj'aimerais savoir si je suis dans l'obligation de remettre notre enfant à son père lors d'un de ces we de garde si il ne respecte pas l'heure à laquelle il doit venir le chercher , sachant que j'ai également des obligations le we et que notre enfant n'a pas 3 ans et que je ne peux donc le laisser seul à attendre ... Quels sont les risques pour moi ?rnCordialement

Par **mimi493**, le **04/06/2011** à **19:20**

Il devrait venir quand selon le jugement et vient quand effectivement ?